



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Pas d'implication des équipes sans information claire et précise !

Lors du CHSCT du 6 mai dernier, un certain nombre d'hypothèses de travail ont enfin été dévoilées par la DAC, concernant tous les établissements (ABA, Archives, Bibliothèques, Conservatoires, Services Centraux).

Hypothèses, parce que personne ne peut prédire si le nombre de personnes contaminées après le 11 va nécessiter ou non une nouvelle série de mesures de protection de la population.

Lors de ce CHSCT, la direction annonçait son intention de rouvrir les bibliothèques au public en 3 vagues successives, si et uniquement si, les équipements de protection étaient disponibles (masques, savon, gel hydro-alcoolique et produit virucide).

Le plan présenté donne les noms des 6 premiers établissements concernés (Romilly, Sagan, Melville, Yourcenar, Duras, Hélène Berr), avec une ouverture envisagée courant juin.

La seconde vague qui concerne 17 bibliothèques automatisées et 8 patrimoniales et spécialisées devrait intervenir entre le 9 et le 16 juin. Pour les 37 bibliothèques restantes, la réouverture serait échelonnée entre la mi-juillet et le début d'août.

Pour la direction, impossible de communiquer rapidement une liste complète des établissements des 2^e et 3^e vagues, « trop d'impondérables subsistent ». Une consultation de tous les responsables d'établissements (qui n'a malheureusement pas eu lieu) aurait pourtant permis de débroussailler le sujet, en faisant le compte des personnels en mesure de revenir travailler et en examinant les spécificités des locaux.

Beaucoup d'agents, encadrants ou non, ont attendu les informations sur l'après-déconfinement avec impatience. Vendredi 8 mai, le BBL a communiqué aux responsables et adjoints une note qui présentait le Plan de Reprise d'Activité (PRA).

Une fois de plus, le SUPAP-FSU dénonce le manque de communication au "petit personnel" de la part de la direction. Il est très regrettable que l'ensemble des agents n'ait reçu en direct pendant la période du confinement que les consignes de maintien à domicile. Toutes les autres communications, y compris celle annonçant le PRA, sont passées par la hiérarchie, ce qui a été cause de disparité de traitement entre les personnels.

Par ailleurs, ce plan a laissé dans le flou tous ceux qui en ont pris connaissance, c'est également pour cette raison que toutes les organisations syndicales ont voté contre. Trop d'éléments conjoncturels peuvent remettre en cause ce PRA, il ne permet pas une protection suffisante des personnels et des usagers. Les agents, notamment les représentants du personnel et les encadrants n'ont pas été suffisamment associés à son élaboration.

Hier, 14 Mai, face à tout ce flou et aux nombreuses inquiétudes, un CHSCT exceptionnel a déjà eu lieu et a décidé de la mise en place d'une enquête au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris) concernant les conditions sanitaires mises en place pour les examens en présentiel.

Si vous pensez ne pas être en état de reprendre pour raison de santé ou après consultation de votre médecin n'hésitez pas appelez la Médecine Préventive au 01 44 97 86 40. Après un très court entretien un médecin vous rappellera et si votre état de santé physique ou psychologique le nécessite vous pourrez

être maintenu à domicile par le médecin de prévention dont vous relevez. La procédure est très simple et très claire contrairement à tout le reste. Si la ligne est saturée n'hésitez pas insistez tous ceux qui ont essayé ont réussi.

Suite aux demandes insistantes du SUPAP-FSU, une communication va être envoyée cette semaine par la Direction à **tous les agents** concernant le Plan de Reprise d'Activité de la DAC.